

A O U T
2 0 2 3

PARLONS VERT dans le dialogue social.



Mais pourquoi faire ?

RSE, ESG, loi Climat et résilience, développement durable, transition écologique, mais encore...

LE RÔLE DES CSE, DES SYNDICATS ET DES ACTEURS DE L'ENTREPRISE

La **CFE-CGC** prend très à cœur la réussite de la transition écologique, sans négliger les enjeux économiques de l'entreprise. Vos représentants jouent un rôle déterminant pour la construction d'un dialogue social et environnemental vrai et responsable.

Comment prendre en compte, challenger l'entreprise sur les conséquences environnementales de ses choix, tant sur ses orientations stratégiques, sa politique sociale, ses choix industriels ?

La volonté de Schneider Electric est d'associer ses salariés aux valeurs de l'entreprise. Ceux-ci sont en attente d'une adéquation croissante entre leur conscience citoyenne déjà bien ancrée et ce que génère l'entreprise comme impact environnemental.

De nouveaux défis se profilent : hausse des températures, gestion de l'eau, pollution de l'air en plus des problématiques énergétiques qui font le Core business de **Schneider Electric**.

La **CFE-CGC** pense nécessaire d'adopter une trajectoire et des pratiques nouvelles pour que chacun reconnaisse des comportements conformes aux principes de durabilité et de responsabilité sociétale dans sa vie professionnelle. Cela passe par un dialogue social transparent et des engagements écologiques réalistes.

Pour la **CFE-CGC**, cela se traduit par la création d'une commission environnementale dédiée à ces enjeux, au sein de chaque établissement, dans les CSE et CSE-Centraux. Charge aux acteurs de l'entreprise et des représentants des salariés d'en définir les prérogatives et les moyens.

Il est temps de faire évoluer le rôle du CSE sur les sujets environnementaux, comme la loi le stipule. C'est une attente des salariés et qui se doit donc être portée par leurs représentants élus.

Beaucoup d'entreprises ont pris ce virage = Orange, Cap Gemini, Liebherr Aerospace, Ariane Group,...



QU'EN EST-IL DE SCHNEIDER ELECTRIC ?

L'ambition de **Schneider** existe. Des objectifs sont inscrits. Des formations distillées. De bonnes pratiques, comme l'Economie Circulaire, s'engagent.

Mais les salariés s'y retrouvent-ils quand :

- | **Les accords QVTC** sur les mobilités douces sont inégalement déployés sur le territoire,
- | **Les études d'impact environnemental** sont si peu souvent réalisées lors de réorganisation,
- | **La relocalisation** des productions tarde à se rendre visible,
- | **Le sujet Environnemental** est survolé dans le dialogue social ?

Il incombe à **Schneider Electric** comme à toutes les entreprises de publier des indicateurs extra-financiers : **le SSI** (Schneider Sustainability Impact) en est notre traduction rendu visible surtout pour les marchés financiers.

Pour la CFE-CGC cela n'est pas suffisant. Il faut que les salariés sentent leur poids pesé sur des indicateurs moins distants, plus locaux, plus en lien direct avec nos propres décisions et engagements.

Il incombe aussi aux syndicats, et donc à nous-même, dans leur propre émanation (les CSE et les Œuvres Sociales-Activités Socio-Culturelles) d'être exemplaires sur ces sujets en se votant des objectifs de responsabilité sociétale dans toutes les commissions proposées.



EN RÉSUMÉ

Oui la CFE-CGC souhaite une politique environnementale et sociale forte dans l'entreprise mais au plus près des préoccupations des salariés, de leur écosystème.

Elle doit être encadrée par un dialogue social franc et constructif, des instances particulières, ou les décisions stratégiques, les choix industriels, les accords d'entreprises (QVTC, par exemple) doivent être évalués dans leurs impacts sociaux mais aussi environnementaux et exposés aux salariés dans les instances représentatives.

L'adhésion de tous s'inscrira alors dans ce projet d'entreprise très attendu.

VOS CONTACTS

Annabelle HALBERT
Alain DEMIRDJIAN
Philippe BORDAS
Gérard LE GOUEFFLEC

cfecgc.schneider@gmail.com

Adhérez
confidentiellement
à la CFE-CGC

